

COMMENT SE PROTÉGER CONTRE LA CYBERMALVEILLANCE ?

Virus par messagerie, rançongiciel, mots de passe, téléphone mobile... comment les éviter et se protéger ?

Date de publication : 14/06/2018 - Internet/multimédia



Le site Cybermalveillance.gouv.fr (*) vient de mettre en ligne le **1er volet d'un kit de sensibilisation**.

Celui-ci vise à sensibiliser aux questions de sécurité du numérique, à partager les bonnes pratiques dans les usages personnels et, de manière vertueuse, à améliorer les usages dans le cadre professionnel. Il a été réalisé avec les membres du GIP ACYMA (*) et comporte 4 thèmes :

- l'hameçonnage (phishing),
- la gestion des mots de passe,
- la sécurisation des appareils mobiles (téléphones et tablettes),
- la sécurité des usages personnels et professionnels.

Chaque thème est décliné en différents supports : vidéos, mémos, fiches pratiques et fiches "réflexe", qui s'adressent à tous quel que soit le niveau de connaissance en sécurité du numérique.

> [Téléchargez le communiqué de presse](#)

L'hameçonnage (pishing)

> [Téléchargez la fiche pratique](#) > [Téléchargez le mémo](#)

Gérer ses mots de passe

> [Téléchargez la fiche pratique](#) > [Téléchargez le mémo](#)

Sécurité des appareils mobiles

> [Téléchargez la fiche pratique](#) > [Téléchargez le mémo](#)

Sécurité des usages pro-perso

> [Téléchargez la fiche pratique](#) > [Téléchargez le mémo](#)

Distribués sous une licence libre (Etalab 2.0) pour en permettre la plus large diffusion, adaptation et réutilisation, les contenus de ce kit ont été pensés pour être utilisés directement, pour servir de supports à des actions de formation ou pour être intégrés à des initiatives déjà en place ou à créer.

> [TELECHARGEZ LE KIT](#)



CYBERMALVEILLANCE.GOUV.FR
Assistance et prévention du risque numérique

Lancé en octobre 2017, [Cybermalveillance.gouv.fr](https://www.cybermalveillance.gouv.fr) est le dispositif national d'assistance aux victimes de cybermalveillance, incubé par l'Agence nationale de sécurité des systèmes d'information (ANSSI), en copilotage avec le ministère de l'Intérieur et avec le soutien des ministères de l'Economie et des Finances, de la Justice et du secrétariat d'État chargé du Numérique. Il est à présent piloté par le Groupement d'Intérêt Public (GIP) ACYMA ([dossier de presse](#)).

En avril 2018, l'INC a rejoint le GIP ACYMA au sein du collège "utilisateurs" pour contribuer à l'assistance des victimes et à la prévention du risque numérique sur le territoire national.

Le site [cybermalveillance.gouv.fr](https://www.cybermalveillance.gouv.fr) permet à tous les utilisateurs d'établir un diagnostic précis de sa situation, de se mettre en relation avec les spécialistes et organismes compétents proches de chez soi, de s'informer sur les moyens de prévention et de réaction grâce à la mise à disposition d'outils et de publications dispensant de nombreux conseils pratiques ([vidéos](#), [articles...](#)).

URL source: <https://www.inc-conso.fr/content/comment-se-proteger-contre-la-cybermalveillance>